



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Moyenne distance pédestre domaine de Keronic

Vendredi 30 mai 2025



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Course orientation pays de Vannes (COPV)
Directeur de course : RIO Yannick
Arbitre : PORRET Thierry
Contrôleur des circuits : POEDRAS Daniel
Traceuse : OLIGO Virginie
GEC : POEDRAS Daniel & OLIGO Virginie

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : Domaine de Keronic ISOM 2017
Relevés : relevés 2025
Cartographes : BOULET Eric ;
zones complémentaires POEDRAS Daniel

Échelle : 1/10 000, 1/7500 (vert et bleu) format A4
Équidistance : 5 m
Type de terrain : végétation variée parfois dense, bon réseau de chemins. Relief moyen. Présence de fréquentes zones encombrées suite à débardage récent. Protection des jambes fortement recommandée



ACCÈS

Fléchage : Pluvigner rond-point jonction D16 , D102 & D768
<https://maps.app.goo.gl/1s2tNao1cF5XqaNPA>
Parking : Allée du Chateau suivant indication
Distance parking-accueil : 50 à 300 m
Distance accueil-départ : 100 m
Distance arrivée-accueil : 100 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 09h00
Départ : toutes les 2 minutes au boitier 10h00-11h30 horaires imposés
Fermeture des circuits : 13h00



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 7
Violet Long : 5.7 km
Violet moyen : 4.5 km
Violet court : 3.8 km
Orange : 5.5 km
Jaune : 3.4 km
Bleu : 2 km ; Vert : 1.3 km
Initiation : 3 km



RÉSULTATS

<https://co-vannes.jimdofree.com/>,
et site FFCO ultérieurement. Pas d'affichage sur place



SERVICES

Pas de toilettes



TARIFS

Licenciés FFCO : 8 € (+ 18 ans) / 5€ (18 ans et moins)
Non-licenciés FFCO (circuits bleu/vert ou Jaune et initiation) : 10 € (+18 ans) / 7 € (18 ans et moins)
PASS compétition (circuits orange à violet) : 13 € (+ 18 ans) 10 € (18 ans et -)
Remise de 1 € pour toute les féminines
Location de doigt électronique : gratuit avec caution 50€ par chèque



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO : sur le site FFCO avant le 23 mai 2025 24h00. Ouverture inscription 25 avril 2025
Non licenciés : par mail (contact ci-dessous) /!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter une attestation indiquant que vous avez pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. Le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement le questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.



CONTACT

Par mail sur co.vannes56@gmail.com ou copv.5609@outlook.fr

